

*Questions orales*

[Français]

ON DEMANDE QUE LE RAPPORT DE LA GRC SOIT RENDU PUBLIC AUJOURD'HUI

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** La gendarmerie a fait un rapport au gouvernement, dont nous avons reçu quelques détails. Ce que je demande maintenant, c'est que le rapport, dans son entier, soit rendu public et que ce soit rendu public aujourd'hui.

**L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, je le répète encore une fois. Mon collègue, qui est un ancien solliciteur général, doit savoir que lorsqu'un corps policier fait une enquête, il ne dépose pas des rapports où que ce soit pendant que l'enquête se poursuit. Un avocat, un solliciteur général, doit savoir cela. C'est tellement simple! Tout le monde sait cela. On n'intervient pas à l'intérieur d'une enquête. Voyons, cela n'a pas de sens!

[Traduction]

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT A APPRIS LA DEUXIÈME FUITE

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, j'adresse moi aussi ma question au vice-premier ministre. Compte tenu du fait que la fuite concernant le budget constitue une affaire grave, en ce sens que quelques privilégiés ont eu accès à des renseignements avant la population du Canada, je voudrais simplement savoir ceci: quand le gouvernement a-t-il été mis au courant de la deuxième fuite et pourquoi n'en a-t-il pas immédiatement informé le Parlement?

[Français]

**L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, peut-être que mon collègue était absent tout à l'heure au moment où j'ai répondu à cette question. Le Commissaire, monsieur le Président. . .

**Des voix:** Oh! Oh!

**M. Blais:** Cette question-là, on y a répondu, monsieur le Président, et je peux le répéter encore une fois: Le Commissaire de la GRC m'a informé que dès le début, l'enquête incluait la situation à laquelle on a référé hier dans la nouvelle, et nous devons laisser la GRC faire son travail. Et vous devriez écouter, vous devriez respecter le travail qui est fait par la GRC!

[Traduction]

LA RÉALISATION DE PROFITS INDUS—LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS AU GOUVERNEMENT

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, le solliciteur général se cache derrière la GRC.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nystrom:** Il soutient qu'il ne peut pas dire le quand et le pourquoi parce que la GRC fait une enquête, mais il a déjà déclaré à la Chambre que la GRC avait déterminé que personne n'avait réalisé de profits indus. Comment peut-il, d'une part, déclarer que personne n'a réalisé de profits indus et, d'autre part, soutenir qu'il ne peut pas dire à la Chambre quand la GRC a découvert la deuxième fuite et pourquoi elle ne veut pas nous le dire?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, je pense que le point soulevé par mon collègue est important. Et c'est d'ailleurs pourquoi le Commissaire m'a informé, justement, qu'il est important de rassurer les Canadiens sur le fait qu'aucun profit n'avait découlé de la fuite du Budget. Et je pense que c'est important qu'à ce jour on n'ait identifié aucun profit qui a été fait. C'est pour cela que le Commissaire de la GRC m'en a informé.

[Traduction]

LA CONNAISSANCE QU'AVAIT LE MINISTRE DES FINANCES DES FUITES

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, mes questions s'adressent au vice-premier ministre. Le gouvernement se sert de la GRC pour dissimuler un problème parlementaire. Ce que le solliciteur général et le ministre de la Justice nous ont donné sont des passages choisis du rapport d'enquête de la GRC. Dans le cas qui nous intéresse, nous voulons que le rapport intégral de cette enquête soit publié dès maintenant. Étant donné que le ministre de la Justice a admis à la Chambre qu'il aurait pu y avoir d'autres fuites, nous voulons savoir quand il en a eu vent, quand il en a informé le premier ministre et pourquoi le Parlement n'en a pas été avisé?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président. . .